



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 59661

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'attirance anglaise pour les investisseurs étrangers et les entrepreneurs. L'Angleterre a décidé de faciliter l'accès aux permis de nationalités ou de résidence pour les investisseurs ou entrepreneurs étrangers. Ainsi, le temps d'attente pour les demandeurs de nationalité anglaise est réduit à deux ans (au lieu de cinq), pour les investisseurs de cinq millions, ou ceux qui ont créé au moins 10 emplois. Cette immigration participe à l'économie anglaise, et permet d'attirer chaque année davantage d'entrepreneurs : ils sont passés de 781 entrepreneurs en 2011, à 1 531 en 2012. Cette réussite est notable dans la city, par exemple, puisque le nombre d'emplois est à la hausse depuis décembre. Il lui demande de tenir compte de cet exemple qui profite à la relance économique de l'Angleterre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59661

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5760

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)